

UNE ÉCOLE, UNE FORMATION ET UN MÉTIER

L'École de Puéricultrices a été la 1^{ère} école préparant à une spécialisation infirmière dans les DOM : ouverte en 2000, accueillant 17 étudiants par promotion.

• Locaux adaptés mutualisés avec l'IFAP et l'IRFE au sein du Pôle Formation : salles de cours et TP, espaces communs et matériels spécifiques (incubateurs , berceaux, ...).

• La taille des promotions, la proximité de l'équipe pédagogique, la collaboration avec les autres filières de formation du Pôle, l'accès au fonds documentaire spécialisé au CDOC, l'accès wifi contribuent à la qualité de vie des étudiants tout au long de leur parcours.



Crédit Photo : Fotolia. Conception graphique : Kom Low Cost. Edition Décembre 2017.





PÔLE FORMATION - E.P. Accès : Rue Saint-Philippe Adresse Postale : CS 81010 - 97404 Saint-Denis Cedex Tél : 0262 90 87 77 • formatrice.ep@asfa.re www.asfa.re

École de puéricultrices.teurs

Un métier passionnant autour de l'enfant









Se professionnaliser dans la santé et les soins de l'enfant une spécialisation



PUÉRICULTRICE.TEUR

Infirmier.ière ou sage-femme spécialisé.ée assurant des fonctions de prévention, de soin, d'éducation, auprès de l'enfant et de son environnement, ainsi que l'administration des établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans.

SES MISSIONS

 apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de l'enfant dans son environnement familial et institutionnel pour l'aider à acquérir son autonomie
 assurer et faire assurer des soins de santé aux enfants

 respecter et protéger les droits de l'enfant

 participer à la promotion de la profession et à la collaboration avec les autres professionnels.

> E.P École de Puéricultrices

CONDITIONS D'ACCES À LA FORMATION

ÊTRE TITULAIRE D'UN :

- Diplôme d'État d'Infirmier
- Diplôme d'État de Sage-femme

ou

ÊTRE INSCRIT COMME ÉTUDIANT EN DERNIÈRE ANNÉE :

- d'études d'Infirmier
- ou de Sage-femme

CONCOURS

- 2 épreuves écrites d'admissibilité (Avril/mai)
- 1 épreuve orale d'admission (Mai/juin)



- ORGANISATION DE LA FORMATION -CAPACITÉ D'ACCUEIL : 17 étudiants / promotion



- COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription au concours : variable selon l'année
Frais de formation - variable selon le statut de l'étudiant (prise en charge employeur, OPCA ou à titre individuel).

---> Voir conditions sur le site : www.asfa.re lien : http://www.asfa.re/accueil.php?centre=pueri&m=4&sm=1



AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières sont possibles auprès de votre employeur, OPCA, Pôle Emploi, la Région Réunion.

- LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

SERVICES HOSPITALIERS DE SOINS/RÉADAPTATION :

Maternité, Néonatologie, Unité Mère-enfant ,
Lactarium

- Urgences pédiatriques, soins intensifs néonatals
- Réanimation néonatale et infantile
- Pédiatrie & Chirurgie infantile
- C.A.M.S.P., Services enfants handicapés
- Unité d'adolescents & pédopsychiatrie.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS :

 Crèches (collectives, familiales, parentales), jardins d'enfants, micro-crèches...

- Relais assistantes maternelles
- Pouponnière,...

AUTRES STRUCTURES :

Services de PMI du Conseil Départemental

- Santé scolaire
- Centres maternels
- Écoles de formation professionnelle (privées, publiques,
- Education Nationale).

